

Préconisations pour l'équipement TICE dans le domaine des langues vivantes en collèges et lycées



L'objectif de ce document est de donner un cadre pour les équipements TICE en langues vivantes, soit pour un projet de construction d'un établissement, soit pour une restructuration d'un secteur langues vivantes, soit pour donner une cible à atteindre dans les évolutions des équipements. Il s'agit de mettre en avant les besoins pour l'enseignement des langues vivantes pour les années à venir dans le cadre des évolutions pédagogiques en cours. Ce document intègre aussi les évolutions des réseaux numériques et leurs potentialités.

Dans chaque établissement, des équipements TICE spécifiques aux langues vivantes peuvent se justifier si l'ensemble des professeurs des langues vivantes construisent ensemble un projet cohérent pour inclure ces outils dans leurs pratiques. Ce projet permettra en outre de fédérer le travail des professeurs de langues vivantes de l'établissement et contribuera à une réflexion approfondie sur l'enseignement des langues. Enfin, il facilitera la mise en place des préconisations du CECRL et notamment la pratique de l'oral, en réception comme en production.

L'équipement des salles de langues vivantes (si possible insonorisées) est une priorité mais d'autres propositions complémentaires comme par exemple un espace multimédia semblent particulièrement pertinentes. Le développement de la baladodiffusion d'une part et des possibilités offertes par des postes mobiles d'autre part peuvent s'avérer très intéressants.

1 – L'équipement de chaque salle de langues vivantes

Tout professeur de langue vivante doit pouvoir diffuser des enregistrements (entraînement à la compréhension orale) et enregistrer la voix de ses élèves (entraînement à la production orale). Il doit également pouvoir projeter des documents authentiques, images fixes ou films ; de nombreux sites proposent ces types de documents. Il doit avoir accès à des chaînes de télévision étrangères et utiliser les MP3. Enfin la recherche et l'exploitation de supports écrits récents sur Internet favoriseront l'entraînement à la compréhension de l'écrit.

Ces activités peuvent être mises en œuvre de façon "chorale", c'est pourquoi il est important que chaque salle de LV soit équipée de :

- deux prises de connexion à l'internet ;
- un tableau blanc antireflet à trois parties (2 abattantes et une fixe) ;
- un vidéoprojecteur relié à une sonorisation suffisante ;
- un ordinateur fixe disposant d'un lecteur de DVD, un micro d'enregistrement et une webcam ;
- un coin de travail autonome disposant d'une petite bibliothèque, d'une table, de sièges, etc...

2 – Un centre multimédia- multilingues accueillant pour produire, agir avec les langues.

On étudiera la possibilité de constituer un centre de ressources langues sous la responsabilité d'un adulte (assistant d'éducation, professeur rattaché à l'établissement...) qui animera cet espace langues et gèrera le prêt du matériel visionné ou utilisé (DVD, logiciels, magazines, dictionnaires, journaux, livres...). L'outil informatique doit être présenté comme un outil parmi les autres en ce qui concerne l'accès à l'information et au savoir dans les langues vivantes étrangères enseignées.

Ce centre sera composé de box et chaque box disposera de :

- ✓ un vrai fauteuil ;
- ✓ un ordinateur fixe avec écran plat, des prises USB, un bon casque-micro, un lecteur DVD, une webcam ;
- ✓ des étagères avec des revues actualisées, quelques romans simplifiés à lecture aisée, un petit dictionnaire, quelques bandes dessinées (dans les diverses langues enseignées dans l'établissement).

Nombre de box :

- pour un collège jusqu'à 300 élèves : 6
- pour un collège de 300 à 600 élèves : 8
- pour un collège avec plus de 600 élèves : 10
- pour un lycée de moins de 400 élèves : 6
- pour un lycée de 400 à 800 : 8
- pour un lycée de 800 à 1200 : 10
- pour un lycée avec plus de 1200 : 12

Cette salle sera accessible :

- de façon volontaire pour les élèves ;
- pour **l'autoformation** ;
- pour faciliter la pédagogie différenciée ;
- en **libre service** à certaines heures de la journée et **réservée à certaines autres heures** aux élèves ne possédant pas d'ordinateur ou l'internet à haut débit chez eux.

Ce type d'usages peut éventuellement être proposé dans une salle TICE non spécifique aux langues vivantes. Mais la salle multilingues possède d'autres outils pour servir l'apprentissage des langues (casques avec un bon micro, un dictionnaire, des revues, etc...).

Cela suppose donc qu'elle soit placée dans un endroit stratégique permettant la présence proche d'un adulte (voisin du CDI, de la permanence, des autres salles de langues ...).

1 - Le professeur pourra l'utiliser pour y envoyer, pendant qu'il s'occupe du reste de la classe, quelques élèves (2 ou 3) pour y produire ou pour s'exercer à la compréhension, en particulier les élèves timides, réservés, qui n'osent pas s'exprimer en classe devant les autres. Il pourra, par exemple, leur donner un document à écouter ou à lire ou à regarder et un exercice d'expression à produire dans un laps de temps défini. Au bout de ce temps imparti, ils rapportent leurs productions avec un baladeur ou via l'ENT pour une écoute dans la classe pendant que les élèves ayant produit seront repartis dans la salle multilingues. Les remarques et critiques (dans le sens premier du terme) seront alors préparées en classe avec le professeur. Les élèves producteurs pourront revenir en classe pour les écouter et y répondre.

2 - Les élèves ne possédant pas d'ordinateur viendront télécharger les documents déposés par le professeur sur l'ENT pour des exercices de compréhension et /ou de production orale et/ou écrite.

3 - Ils pourront aussi y faire leurs exercices oraux d'expression donnés par le professeur d'une semaine sur l'autre qu'ils enverront par internet au professeur.

3 – Un stock de baladeurs de qualité

Ces baladeurs devront avoir:

- ✓ une prise USB, pour raccordement direct sur l'ordinateur et une recharge automatique de la batterie ;
- ✓ surtout pas de possibilité de radio ;
- ✓ un dictaphone, pour pouvoir l'utiliser sans ordinateur (par exemple en voyage pour une enquête auprès de la population autochtone) ;
- ✓ une batterie (pas de piles) pour éviter la perte de celles-ci et les recharger plus facilement ;
- ✓ une mémoire minimale d'1 GO pour pouvoir y conserver certaines productions un certain temps ;
- ✓ un casque, pour le travail d'écoute autonome sans gêner les autres (les oreillettes devront être en tissu et interchangeables afin d'éviter les risques de contagion de maladies de l'oreille).

Il serait utile de disposer de doubleurs pour permettre l'écoute sur un baladeur à deux.

Pour donner une idée, une quarantaine de baladeurs par langue enseignée est un bon départ. Il faut voir ensuite l'usage qui en est fait et les besoins qui se feront jour.

Ces baladeurs seront prêtés aux élèves pour des périodes déterminées et en fonction du travail à effectuer et en totale concertation avec les autres professeurs de langues. Les familles donneront un chèque de caution pour perte, détérioration, vol, etc. Le mieux serait de pouvoir en prêter un par élève pour l'année scolaire...

Ces baladeurs peuvent aussi être sous la forme d'un stock utilisable au CDI de l'établissement.

Comme indiqué pour la description de la salle multilingues, ces baladeurs serviront à l'exercice de la compréhension et à l'expression orale **à la maison**.

Situation paradoxale encore qui consiste depuis toujours à donner des exercices écrits pour apprendre une langue vivante !!!

Grâce à ces baladeurs, les professeurs permettront aux élèves de s'exercer véritablement et régulièrement à l'oral (en **réception** comme en **production**), en classe, dans l'établissement et surtout à la maison.

Il sera difficile, voire impossible, de corriger après chaque heure de cours un exercice oral fait par la classe.

Plusieurs cas de figure:

- donner à toute la classe un exercice oral mais seuls quelques élèves ciblés seront corrigés ;
- désigner quelques élèves, en fonction du point abordé, pour exécuter un exercice.

Les exercices seront envoyés par les élèves depuis leur domicile ou depuis l'établissement (ou depuis n'importe quel point Internet) à l'adresse professionnelle du professeur ouverte sur l'ENT de l'établissement.

Ces exercices seront donnés avec les consignes et les critères qui présideront à leur évaluation, en temps suffisant pour deux envois :

- un premier jet qui sera vu et commenté par le professeur (commentaires oraux ou écrits et qui seront renvoyés à l'adresse Internet de l'élève) afin que l'élève ait un regard critique sur sa production et puisse se corriger en tenant compte des remarques: **Évaluation formative** ;
- un second envoi, définitif, qui sera évalué par le professeur en fonction des critères: **Évaluation sommative**.

Il faut préciser que là encore, le professeur pourra télécharger ces exercices depuis n'importe quel point Internet.

Des exercices multiformes :

- un document écrit pour une production orale ;
- un document écrit pour une compréhension et expression orale ;
- un document écrit pour une production écrite ;
- un document oral pour une production écrite ;
- un document oral pour une production orale ;
- un document iconographique pour une production écrite ;
- un document iconographique pour une production orale ;
- etc...

Les élèves pourront télécharger les documents entreposés sur l'ENT par le professeur avant de réaliser l'exercice.

Possibilité d'exécuter des exercices à 2 ou à 3 pour travailler l'oral en interaction.

Dialogues à 2 ou 3.

Exercices de lecture expressive (sans personne autour).

Exercices de **compréhension** et **d'exposition** à la langue grâce aux baladeurs puisque les documents peuvent se charger depuis l'établissement sur l'ENT et s'écouter dans de nombreuses conditions (en rentrant à la maison, à vélo, dans la voiture, dans l'autobus qui ramène à la maison, avant de se coucher, le matin) une fois, 2, 3, 15 autant de fois que nécessaires sans que personne ne le sache !!!

Les élèves pourront, enfin, se les envoyer pour écoute mutuelle et avis.

Il serait souhaitable que le professeur soit équipé d'un baladeur plus sophistiqué (IPOD, par exemple) pouvant lire aussi la vidéo afin de pouvoir préparer toute une séquence vidéo à la maison et brancher le baladeur en classe pour faire travailler la classe directement sur celui-ci. Plus besoin de CD ou DVD. Toute la séquence peut être prête à l'emploi, exercices compris !

4 – Une (des) petite(s) classe(s) mobile(s) pour les langues vivantes

Afin d'éviter les désagréments et les difficultés qu'engendre la présence d'un laboratoire fixe dans un établissement (au coût très important pour une rentabilité minime), nous conseillons la possibilité d'installation de classes mobiles. La mobilité et la souplesse d'usage de ces classes sont facilitées si elles sont entreposées dans un même local, très proche des salles de langues.

Cela suppose de repenser la localisation des salles de Langues et de les concentrer sur un même niveau afin de réduire les coûts, en mutualisant l'utilisation du matériel spécifique, et de faciliter son utilisation.

Il s'agit d'un chariot (ou d'une valise) contenant :

- des ordinateurs portables, qui se rechargent lorsqu'ils sont déposés dans le chariot ;
- une borne wifi assurant la connexion internet.

Ce pourrait être 2 chariots (ou plus) de 4 portables afin de répondre à des usages dans des classes différentes au même moment.

Ce document est réalisé en lien avec Pascal Faure, IA-IPR, Conseiller TIC, par les inspecteurs de langues vivantes, Michèle Weltzer et Jocelyne Maccarini pour l'allemand, Valérie Lacor, Martine Klein et Sylvie Leguil pour l'anglais, Gérard Mari pour l'espagnol, Carmelina Boi pour l'italien, Gérard Martin-Kellie pour l'anglais en lycée professionnel et Isabelle Wolf pour l'allemand en lycée professionnel.